

# Conseiller médico-social

**Le conseiller médico-social** assure l'accueil, l'information des usagers et participe aux réseaux des acteurs locaux. Il réalise les évaluations médico-sociales de personnes en perte d'autonomie et/ou en situation e handicap dans le cadre d'un projet de vie.

## Le métier

Le conseiller médico-social est autonome dans l'organisation du travail et dans la constitution du partenariat professionnel. Il travaille en équipe, dans le cadre des évaluations. Il effectue des déplacements quotidiens au domicile des familles. Ses horaires sont souples, il doit faire preuve de disponibilité.

## Les activités

- Evaluer la situation de la personne ou de la famille ainsi que son environnement social
- Elaborer un plan d'aide personnalisé ou d'un projet de vie. Mettre en place et coordonner des aides
- Accueillir et informer les usagers, leurs familles et les partenaires

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'infirmier, ou d'assistant socio-éducatif.

SOLIDARITÉ  
COLLÈGES  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL  
INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORT  
ÉCONOMIE  
SPORT  
CULTURE  
TOURISME